



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES
DIRECTION DES ÉTUDES ET STATISTIQUES MONÉTAIRES
SERVICE DES ANALYSES ET STATISTIQUES MONÉTAIRES

12 avril 1999

**Mise en place du dispositif de collecte de données comptables
auprès des OPCVM**

**Compte rendu de la sixième réunion
Banque de France - OPCVM (18 mars 1999)**

Ordre du jour

- 1. Tests de connexion, tests fonctionnels et accréditations**
- 2. Tour de table de la profession**
- 3. Divers**

La liste des participants figure en annexe.

1. Tests de connexion, tests fonctionnels et accréditations

♦ Bilan quantitatif

Thierry Niquet annonce qu'à ce jour 110 remettants ont envoyé les formulaires d'accréditation, ce qui correspond à une population d'environ 6 300 OPCVM. Une soixantaine de ces remettants ont réalisé les tests techniques et 54 sont accrédités ou en voie d'accréditation, soit environ 4 300 OPCVM. La Banque de France adresse à chaque remettant ayant satisfait aux tests fonctionnels une lettre formalisant leur accréditation.

Dans ce courrier, il est demandé aux remettants de transmettre à la Banque de France une liste à jour des OPCVM qu'ils gèrent et de poursuivre les tests, en vue notamment de s'assurer de la validité des codes valeurs des titres détenus par les OPCVM non inclus dans l'échantillon retenu pour l'accréditation.

♦ Bilan qualitatif

Daniel Choron souligne tout d'abord la qualité des relations entre la Banque de France et la profession pendant la période des tests.

Quelques anomalies dans les remises sont apparues au cours des tests :

- différence de classification de certains OPCVM entre le référentiel COB et la déclaration du remettant. En effet, certains OPCVM, à la suite du passage à l'euro, n'ont pas notifié leur nouvelle classification à la COB. Il convient qu'ils régularisent leur situation avant la fin mars ;
- titres non référencés : les remettants seront contactés par la Banque de France afin de fournir des informations permettant l'identification du titre (dates d'émission et d'échéance, monnaie du nominal, nationalité de l'émetteur, etc.). L'intégration de ces titres dans le référentiel de la Banque de France représentera un travail important, surtout au démarrage, mais est indispensable pour assurer la fiabilité des données ;

- problèmes des titres codifiés par CEDEL avec un Common Code sur 9 positions : il est préférable d'utiliser, dans la mesure du possible, le code ISIN, le code RGA ou le code Sicovam ;
- secteur de l'émetteur : une liste d'émetteurs avec, dans la mesure du possible, l'indication de leur secteur est disponible sur disquette ou par e-mail. Elle peut être obtenue sur simple demande auprès du guichet OPCVM.

2. Tour de table de la profession

Les logiciels sont maintenant disponibles chez pratiquement tous les clients. Les tests fonctionnels sur toutes les périodicités sont en cours. Dominique Calvet précise à ce sujet que le passage en production n'est possible qu'une fois les tests effectués sur toutes les périodicités, y compris annuelle.

Les différents intervenants soulignent les problèmes techniques rencontrés par les petites structures pour se connecter avec la Banque de France. Certaines n'ont pas encore pu réaliser les tests techniques et les prestataires leur fournissent actuellement une assistance pour mettre en place les liaisons. Sur ce point, Daniel Choron rappelle l'importance du respect des délais pour le démarrage du 1^{er} avril. Les tests pourront se poursuivre après le 31 mars mais les retardataires devront malgré tout déclarer toutes les échéances à compter de celle de mars 1999.

Les problèmes suivants sont également évoqués :

- marge de tolérance éventuelle pour les titres non référencés : cela n'est pas envisageable car cela mettrait en cause la qualité des données collectées ;
- codification des options : certaines options négociées à Paris ont un code valeur sur 6 positions alors que l'on supposait que les codes RGA étaient toujours supérieurs à 100 000 et les codes Sicovam inférieurs à 100 000. Il est répondu qu'à titre transitoire, les options doivent être transmises avec des codes génériques,

conformément au complément de l'annexe 5 du dispositif de collecte des données portant sur l'élaboration des codes génériques pour les options ;

- délai de remise pour le reporting annuel : ce délai est de 60 jours et intègre la contrainte des 45 jours pour la validation des comptes par les Commissaires aux comptes. Néanmoins il n'est pas nécessaire d'attendre leur aval pour faire les déclarations statistiques ;
- cas d'une remise dans laquelle une ou plusieurs déclarations ont été omises et d'autres sont entachées d'erreurs : la remise corrective comprendra la totalité des déclarations sous un nouveau numéro de remise, y compris les déclarations qui étaient correctes dès le premier envoi ;
- rejets lorsque la situation comptable ne comporte pas le volet « autres composantes de l'actif » : le blocage a été levé par la Banque de France.

3. Divers

Un remettant s'interroge sur les procédures envisagées pour tester le passage à l'An 2000, les OPCVM devant effectuer des vérifications exhaustives pour répondre notamment aux exigences des compagnies d'assurances chargées de couvrir le risque de « bug ». En réponse, Dominique Calvet précise que les tests de place prévus ne concernent pour l'instant que les systèmes de paiement et les activités de salles de marché. L'application OPCVM est de type asynchrone et a été conçue dès l'origine pour passer l'An 2000. Il est néanmoins envisagé d'adresser un questionnaire aux déclarants pour s'assurer que la problématique du passage à l'an 2000 a bien été prise en compte dans leurs systèmes d'information et de communication. Si des tests devaient malgré tout être effectués, ils seraient d'ampleur limitée et réalisés avec des clients pilotes.

La prochaine réunion de travail aura lieu **le 16 avril 1999 à 10 heures** dans les locaux de la Banque de France, salle n° 3 (4^e étage), au 31 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Liste des participants

Marine Arousseau	AFG - ASFII
Julie Shirlaw	Sungard Finance
Cécile Laversin	BNP Gestions
Brigitte Marinot	BNP Gestion
Céline Smeesters	Indocam
Rachid Bendselti	Indocam
Dominique Muterel	BRED
Laurent Fauvernier	Société Générale Asset Management
Alban Duclos	Diagram
Danièle. Bonnardot	Line Data
Frédéric Stern	Line Data
Christine Quéméré	GSF
Steve Sroussi	GSI Banque
Guillaume Butelot	AXA Investment Managers
Jude Jean	Crédit Lyonnais Asset Management
François Arnaud	Crédit Lyonnais Asset Management
Laurent Bolo	Banque de France
Dominique Calvet	Banque de France
Daniel Choron	Banque de France
Catherine Foultier	Banque de France
Hervé Guybert	Banque de France
Chantal Lemuhot	Banque de France
Huong Nguyen	Banque de France
Thierry Niquet	Banque de France
Catherine Gabert	Banque de France